



Espoir Hérault
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2024

Convocation en date du 4 novembre 2024, la feuille de présence par ordre alphabétique est la suivante :

Marylise Blanc (MB)	Présente
Dr René Cariou (RC)	Présent
Jean-François Giovannetti (JFG)	Présent
Nelly Gonzalez (NG)	Présente
Fabienne Guiraud (FG)	Présente
Bernard Lemoine (BL)	Présent
Olivier Suffit (OS)	Présent
Christian Thiaumond (CT)	Présent

L'ensemble du Conseil d'Administration est présent.

Le Quorum est atteint.

Les exposés et les débats s'appuient sur un document de présentation diffusé en même temps que la convocation.

Béatrice Callens était conviée à ce Conseil d'Administration pour notamment nourrir nos réflexions au titre des activités d'accompagnement, mais en déplacement à cette date cela n'a pas été possible.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal des C.A. du 12 février 2024
2. Présentation des activités en cours :
 - 1/Les résidences accueil ouvertes (vie sociale)
 - 2/Le projet de RA à Lattes (derniers propos d'étape)

- 3/Du projet de Cité Autonomie à Montpellier au projet de « plateforme autonomie »
- 4/La petite unité résidentielle (R4) de Grabels et point de situation financière
- 5/Les activités « participatives et citoyennes »
- 6/Les activités du réseau EH et les activités partenariales institutionnelles
- 7/Communication 2024 : le site et les brèves d'Espoir Hérault

3. Premiers éléments du bilan financier pour l'exercice 2024

4. Premiers éléments de notre feuille de route 2025

5. Questions diverses

Pièces également transmises préalablement au CA : Compte rendu CA du 12 février 2024

Le compte rendu ne fait l'objet d'aucune réserve, il est soumis au vote des administrateurs.

Résolution N°1 : votes contre : 0, abstention : 0

**Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration d'Espoir Hérault
du 12 février 2024
est donc adopté à l'unanimité.**

2. Présentation des activités en cours :

1/Les résidences accueil ouvertes (vie sociale)

Grabels :

Des mouvements de personnel sont en cours au sein d'Isatis, avec notamment la création d'un poste de chef de service pour l'Hérault en début 2025. Cela permettra de formaliser un relais de proximité avec Pascale Gloriès dont le positionnement est pluri-départemental. Elsa Doré assurera cette fonction qui inclura un temps de formation. C'est une évolution importante au moment où nos collaborations doivent être plus étroites.

Par ailleurs Coline Faure de la Bastide Henri Blachère va travailler à 80 % à l'encadrement de la R4 qui ouvrira en début d'année. Cela va nécessiter le recrutement d'une nouvelle référente sociale sur la BHB, même si Coline continuera de consacrer 20 % de son temps sur la résidence accueil et assurera le tuilage nécessaire. Hugo et Sabrina restent dans leurs fonctions sur Grabels. Béatrice et Marylise continuent d'assurer les missions d'accompagnement auprès de Coline qui est très réceptive aux propositions, notamment vers une ouverture vers la ville de Grabels, mais également au titre des problématiques liées à l'obésité. Un atelier est évoqué, en commun avec les autres résidences. Sigrid a repris son atelier de lecture le vendredi avec une possible connexion avec l'atelier peinture de Nelly inter-résidence.

Béziers :

Les 20 logements sont occupés. Un point particulier est l'existence depuis le début de réunions annuelles d'un comité de suivi (la dernière a eu lieu 26 mars 2024). Les différents partenaires et des représentants des habitants s'impliquent dans les débats, faisant le point sur l'année écoulée. Les commissions d'attribution sont régulières et la prochaine est prévue le 7 janvier 2025. Chaque réunion permet l'examen de 2 ou 3 candidatures sont examinées.

Le principe du comité de suivi devrait être reproduit pour les autres résidences dans la Métropole de Montpellier. Le financeur de l'accompagnement social - la DDETS - mais aussi les autres acteurs comme le SIAO, le CCAS, etc., y sont présents. Il est important de rendre compte de nos actions communes entre EH et Isatis auprès des services déconcentrés de l'Etat et des autorités territoriales. EH insistera auprès d'ISATIS pour que ce comité de suivi soit effectif en 2025 conformément à la Charte Ethique.

Un souci très sérieux a été traité : un habitant avait tissé des liens avec un consommateur dealer. Ce dernier a causé des dégâts nécessitant l'intervention de la police. Les résidents qui avaient favorisé ce point de deal ont été exclus. La mairie s'est émue de cet épisode et une rencontre sur place avec le maire aura lieu prochainement. Les addictions restent problématiques en RA.

Le bureau a récemment rencontré à Montpellier Joseph Garenq, initiateur de l'opération de Béziers et parrain de GEM local. Ce fut l'occasion de visiter ensemble la R4 à Grabels et d'échanger sur le partenariat avec AVH, partenariat qu'il est nécessaire de poursuivre et de développer dans la mesure du possible.

Une réunion dans le premier trimestre prochain doit formaliser cette nécessité.

Castelnau le Lez :

La résidence avance sur de bons rails et Elsa Doré a démontré ses compétences à toujours trouver la bonne distance pour traiter les questions au fur et à mesure. Son repositionnement au sein d'Isatis ne devrait pas poser de problème. Concernant les activités, des choses se mettent en place et restent assurément à consolider. L'atelier de Nelly qui entretient une sensibilité artistique doit encore être encouragé. De son côté l'initiative d'Hélène a permis de répondre à une nécessité de végétalisation des terrasses. La concrétisation du jardin partagé de Clapiers a fait naître l'espoir de voir certains résidents du Théano s'associer aux travaux d'entretien. Ce partage doit être encouragé. D'autant qu'un témoignage en cours de réalisation met en évidence l'apport de cette pratique pour mieux vivre avec la fragilité psychique.

Clapiers :

Inauguration le 1^{er} mars. Pascale Glories a eu la bonne idée de faire participer les résidents au travers de deux prises de parole. Une plaque a donc été découverte par deux des résidents en présence de représentants divers, dont Michel Calvo, Président d'ACM Habitat et Eric Penso, maire de Clapiers. Des résidents se sont impliqués dans les actions de la Banque Alimentaire du village. Deux retours à l'emploi en milieu ordinaire (une assistante à la vie périscolaire à Clapiers, un ambulancier). Cela mérite d'être rappelé autant que de besoin aux élus.

A noter que des compétitions de boules prennent forme entre les résidences. Et Jean-François préconise qu'EH trouve en son sein des compétiteurs.

Fanny Ottan assure l'encadrement avec beaucoup de sensibilité et de clairvoyance.

A noter également l'initiative d'Isatis de convier certains de nos résidents à un stage de quelques jours dans un centre ISATIS en PACA dédié à la culture et au sport.

2) Le projet de RA à Lattes (derniers propos d'étape)

Deux résidences privées sur la ZAC sortent du sol. Pour le projet ACM Habitat intégrant la RA l'analyse des offres d'entreprises reçues en octobre est en cours. A priori le budget prévisionnel ACM Habitat devrait être respecté. La RA comprendra 26 logements prévus dont un d'essai. Travaux début 2025 pour une livraison prévue 2^{ème} semestre 2026.

Le budget est malgré tout tendu et ACM doit rassembler un certain nombre de subventions (Métropole, Département, Région, Commune de Lattes). Pour aboutir à une redevance acceptable par ISATIS (220€ par logement et par mois), EH avec ISATIS et ACM a initié, dans le cadre d'une visioconférence le 15 juillet une demande de subvention de 100 000€ auprès de la Fondation Abbé Pierre (devenue depuis la Fondation pour le logement des défavorisés). Des compléments ont été fournis et le retour est attendu. La FAP finance AVH et on espère bénéficier de la même attention pour notre projet. Le concept de 26^{ème} place en tant que logement d'essai a été bien reçu après argumentation. L'espace collectif a également été redimensionné pour répondre aux normes retenues par la FAP pour leurs pensions de famille. Par ailleurs, les espaces extérieurs dans notre région sont un plus à prendre en compte dans cette évaluation. EH s'assurera avec ISATIS auprès de l'ARS d'un financement complémentaire pour le 26^{ème} logement, occupé ou non selon les périodes d'essai. La DDETS, elle, assure la continuité du financement de l'accompagnement social de 19.50€/jour/habitant.

3) Le projet de Cité Autonomie à Montpellier au projet de « plateforme autonomie »

Imaginé à l'origine dans un programme ambitieux avec la Croix Rouge (centre d'hébergement d'urgence famille, une crèche, une RA, et un tiers lieu ressources) ce dossier s'avère très difficile à concrétiser. Le 6 novembre EH et Isatis ont formalisé une révision du projet plus compatibles avec nos ambitions et nos moyens. L'évolution du panorama du médico-social en France et la nécessité de plateformes de services conduisent à une reformulation des accès aux accompagnements, au médico-social, au retour en logement ordinaire. On doit prendre en compte notamment le virage domiciliaire. On cible donc toujours une RA de 25 studios avec un tiers lieu ressources pour le retour à l'activité, et un dispositif d'habitat inclusif dans le diffus proche. Les échanges avec ACM dans ce sens s'annoncent difficiles à rétablir, surtout dans un contexte de réduction des investissements (-30 % annoncé). 2025 sera la cause de la santé mentale, et on ne peut pas envisager Montpellier sans une résidence accueil, et l'idée du tiers lieu ressources est un vecteur vers l'activité et l'emploi. Il faudra également tenir compte des réseaux déjà existants, ceux notamment de l'APSH34, du CHU et du C2R. Cette plateforme sera bien entendu un outil au bénéfice des 110 habitants des RA à l'horizon fin 2026.

4) La petite unité résidentielle (R4) de Grabels et point de situation financière

Les objectifs de ce projet ont été validés il y a 3 ans en Conseil d'Administration. EH avait à cœur de valoriser ses fonds propres et les convertir pour partie en la réalisation de cette résidence R4 dont le coût total est 440K€. Après beaucoup de péripéties notamment pour faire de l'habitat inclusif dans du logement foyer, le projet est devenu réalité. Les diapos 12 et 13 de la présentation sont explicites. Le modèle économique est tel que EH est propriétaire bailleur, maître d'ouvrage des travaux. Les charges financières du remboursement de l'emprunt seront couvertes par la redevance versée par le gestionnaire locataire Isatis.

Isatis met une coordinatrice à 80% pour assurer la fonction d'encadrement de ces 4 habitants, accompagnés par ailleurs par les équipes de l'unité jeunes adultes (UJA) du CHU. Les 4 jeunes habitants devaient occuper les lieux en fin janvier ou tout début février. Lors de la réunion du 6 novembre, Isatis avait déjà bien balisé les complémentarités entre Isatis, accompagnement social, et l'UJA, accompagnement médical (équipe mobile). La question de la PCH a été prise en compte. Le Dr Cariou soulève la question de l'accompagnement (psychiatre) indispensable pour ces jeunes adultes parfois soumis à des impulsions lourdes conséquences. L'engagement de l'UJA devra répondre à cette mission.

Les travaux sont quasiment terminés, les remises de clés à Isatis sont imminentes et les assurances respectives sont en cours de mise au point. Les transferts d'abonnement au gestionnaire ISATIS vont être finalisés sous peu. Quant au projet social (PVSP), il doit être formalisé rapidement courant décembre.

Isatis recevra du CD34 40 000€ (4 fois 10 000€) annuel au titre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) couvrant la charge de la référente sociale. La première redevance de ISATIS à EH est prévue le 1^{er} janvier, le mois de décembre étant considéré comme « gratuit ». EH bénéficie d'un différé pour les premiers remboursements de prêts qui sont prévus début 2026. Bernard Lemoine souligne la mise au point de la convention tripartite pour l'APL dans les meilleurs délais compte tenu du calendrier maintenant figé. Les quatre résidents pressentis sont venus visiter la R4.

Marylise au travers des diapos 15 à 18 rend compte des actualités comptables de l'opération.

99 000€ sont déjà réglés aux entreprises. La Métropole a versé l'acompte de 36 960€ de subvention de l'état au titre du PLAI, et 19 600€ de subvention propre. Le compte courant est à 59 000€. Un transfert vers le livret A va être effectué. Le remboursement de la TVA est attendu. Le concours de Mr Ranchin a permis de sécuriser toutes ces opérations comptables avec la DGFIP.

Valérie Picard de la Métropole, sera conviée à la réception prévue de la villa car elle a largement soutenu EH dans les nombreuses formalités administratives du dossier. Les administrateurs seront cordialement invités également. Olivier Suffit précisera la date retenue. Le Président en profite pour féliciter Olivier Suffit pour la qualité des travaux dont il a assuré à la fois la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre.

Des questions se posent concernant les délais de versements des subventions départementales et ré-

gionales compte tenu des tensions budgétaires actuelles. C'est là un point de vigilance, un tableau avec colonne « attendu » et colonne « reçu » sera ajouté au tableau de bord opérationnel. La Métropole a été très prompte dans le versement de ses acomptes.

Notre banque, Le Crédit Coopératif appliquant des frais élevés lors des virements effectués par EH, les administrateurs demandent au bureau d'explorer la possibilité de basculer sur une autre banque ayant une agence de proximité. Une lettre envoyée par le Président à ce sujet au Crédit Coopératif a obtenu une réponse non satisfaisante. Sur indication d'Olivier la Banque Populaire du Sud sera utilement consultée.

5) Les activités « participatives et citoyennes »

Pour des raisons tristes que l'on connaît l'action de distribution d'ordinateurs a de fait été suspendue. Christophe de la résidence de Clapiers a une formation d'ingénieur et deux ordinateurs vont lui être confiés pour voir s'il peut effectivement prendre en charge le reconditionnement. Ce serait très intéressant que quelqu'un de concerné s'empare de cette action. Il ne faut en tous les cas pas lui mettre de pression. La maman de Christophe sera également approchée pour rejoindre EH en tant qu'adhérente (elle est également engagée dans les restos du cœur).

La diapo 20 liste les activités citoyennes assurées : jardinage, randonnées en mars et en octobre, merci à Marylise et Bernard pour la balade dans le cadre des SISM avec la mobilisation des Amis du Théâtre Jacques Cœur de Lattes rassemblant des personnes des trois résidences, du GEM Lesseps. Autant d'activités qui confirment leur intérêt et qui sont très reconnues par les tiers. L'atelier de Nelly est également reconnu même si on aimerait une plus grande assiduité. Rien n'est facile dans ce domaine.

6) Les activités du réseau EH et les activités partenariales institutionnelles

Le Président commente la diapo 21 en soulignant un point particulier. Les commissions d'attribution des RA de la Métropole ont mis en lumière une possible dérive qui tendrait à privilégier les candidatures « sans risque ». Ne vaut-il pas mieux « ne pas être malade pour rentrer dans une résidence accueil » ? Nos collègues d'ISATIS ont entendu notre crainte. Quand on a un doute, un logement d'essai permettrait une meilleure appréciation des situations. La philosophie d'une RA au départ portait beaucoup sur la possibilité de rester à vie sur place, alors qu'aujourd'hui il semble dessiner qu'il s'agit d'un tremplin vers le logement ordinaire. L'accompagnement du vieillissement est également un point de vigilance.

Le Dr Cariou souligne l'importance de l'expérience de l'encadrement dans l'appréciation des situations difficiles qui peuvent conduire à des décisions à fort enjeu. Entre Grabels et Clapiers on note également des tranches d'âge différentes reflétant des critères d'admission et des candidatures qui ont évolué.

Autre implication forte d'EH au sein du collectif lors de la semaine d'information sur la santé mentale (SISM), notamment dans l'action « Marchons ensemble » à l'espace naturel du Méjean. L'UNAFAM a été associée à cette randonnée. La mise en place du CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) a donné l'occasion de rencontrer tous les différents acteurs sur Montpellier. Des projets collectifs peuvent éclore de ces rencontres. Le CLSM comporte 4 groupes de travail auxquels EH a participé et EH était présent à la réunion plénière le 7 octobre et s'est mobilisé dans la thématique « accompagner vers et dans le logement » dans le droit fil des travaux de la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL). Ce fut l'occasion d'un contact constructif avec l'ARS, Mr Barberio. L'UNAFAM a eu l'initiative en Côte d'Or d'une plaquette très intéressante sur ce thème de l'accompagnement et le logement. Initiative qu'on pourrait reprendre dans l'Hérault au sein du CLSM. AVH va prendre en charge les équipes mobiles d'accompagnements des personnes vivant avec des troubles psychiques dans le logement social, trois ETP sont financés par le Département et l'ARS.

7) Communication 2024 : le site et les brèves d'Espoir Hérault

Le travail de restructuration du site a bien avancé, avec un nouveau rubriquage introduisant un volet « témoignages » dans le menu principal, offrant par ailleurs un affichage « portable ». De nouveaux textes et de nouvelles Brèves ont enrichi notre communication. Le mail « *contact* » reçoit beaucoup de SPAM et il devient nécessaire de créer un rempart type « *je ne suis pas un robot* » pour filtrer les accès indésirables. Raphaël sera sollicité. Une fois les messages reçus via *contact* et dispatchés vers les adresses du bureau il convient de purger le boîte mail *contact*.

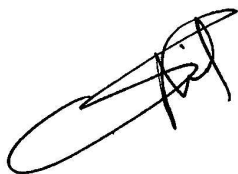
3. Premiers éléments du bilan financier pour l'exercice 2024

Marylise Blanc commente les diapo 25 et 26 qui donne des éléments sur la situation financière à la date du CA. 59 000€ sont sur le compte courant, 10 000€ sur le livret A, donc un transfert partiel pourra être fait vers le livret A. La contribution annuelle d'Isatis à 4000€ a été réglée. Le rescrit fiscal aura été un travail conséquent autorisant une fiscalité à 5,5 % des travaux au lieu des 20 %. Il y a donc a posteriori récupération de la différence. L'association est également exonérée d'impôts commerciaux ce qui nous évitera pour l'avenir les contraintes des déclarations. Il en est de même pour la taxe foncière dont l'exonération pendant 25 ans a été confirmée. Marylise est très vivement remerciée pour l'importance et la qualité du travail accompli qui illustre la professionnalisation de l'équipe du Bureau.

4. Premiers éléments de notre feuille de route 2025

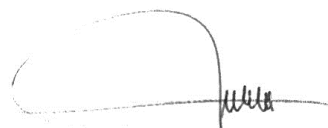
Est alors projetée la diapo listant les grandes lignes de la feuille de route 2025 qui s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années. Cette feuille de route 2025 n'appelle pas d'autres commentaires si ce n'est la difficulté de mobiliser des bénévoles. Après un dernier tour de table, les questions diverses n'ayant pas fait l'objet de remarques, le Président clôt cette réunion du CA. Le Président remercie tous les membres présents pour leur présence et leurs contributions à cette réunion.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumond

Le Président



Jean-François Giovannetti

